

## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>27549</b>	De <b>M. Jean-Philippe Nilor</b> ( Gauche démocrate et républicaine - Martinique )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt;</b> Travail		<b>Ministère attributaire &gt;</b> Travail, plein emploi et insertion
<b>Rubrique &gt;</b> outre-mer	<b>Tête d'analyse &gt;</b> Sur l'urgence d'une politique de l'emploi adaptée aux besoins de la Martinique.	<b>Analyse &gt;</b> Sur l'urgence d'une politique de l'emploi adaptée aux besoins de la Martinique..
Question publiée au JO le : <b>17/03/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Date de signalement : <b>16/03/2021</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Philippe Nilor appelle l'attention de Mme la ministre du travail sur l'urgence d'une politique de l'emploi adaptée aux besoins de la Martinique. Lors de ses dernières questions au Gouvernement, il a attiré l'attention sur l'inadéquation de la politique de l'emploi aux réalités économiques de ce territoire et, plus généralement, dans les outre-mer. Explicitement, il a demandé un changement de paradigme ainsi que la mise en œuvre de mesures fortes, concrètes et efficaces pour, à la fois, sanctuariser les entreprises locales et les protéger des liquidations judiciaires, souvent abusives. Depuis le début de l'année, l'actualité macroéconomique accentue le caractère urgent d'une autre action gouvernementale en faveur de l'emploi, dans ce territoire et plus généralement en outre-mer. Par ailleurs, elle nuance les derniers chiffres du taux de chômage qui indiquent une baisse sensible de celui-ci tant au niveau national que local, soit 8 % en métropole et plus de 18 % en Martinique, selon le dernier rapport de l'INSEE. Or la réalité du terrain semble indiquer le contraire. En effet, après la liquidation de France-Antilles, le 30 janvier dernier, qui a laissé 235 salariés au milieu du gué, c'est au tour du groupe Ho Hio Hen, 19 sociétés, de se retrouver dans la tourmente avec une menace de chômage, à très court terme, pour 650 salariés, dans les 3 départements dont 400 en Martinique. À ce rythme, et bien que les créations d'entreprises aient bondi de 46 % au dernier trimestre 2018, faisant de la Martinique le territoire le plus dynamique de France en matière d'entrepreneuriat, le nombre de créations ne compense pas le nombre d'emplois détruits, soit 635 sur deux mois. Car la majorité de ces créations sont des microentreprises ou des entreprises individuelles, respectivement + 39 % et + 27 %, au total près de 480 sur un trimestre. Ces exemples montrent donc une tendance lourde à la destruction des emplois dans les PME et invitent à une nécessaire prise en compte des caractéristiques du tissu économique, composé très majoritairement de TPE et de travailleurs indépendants (près de 90 %), sur le développement de la Martinique. Aujourd'hui, cette dégradation soudaine et accélérée de la situation de l'emploi exige une redéfinition de la politique publique, dans ce domaine. En outre, confrontée à double problématique d'attractivité et de démographie se traduisant par une baisse annuelle de 0,8 %, soit 15 827 habitants de moins qu'en 2011, la Martinique sera le plus vieux département de France à l'horizon 2030-2040. Dans ce contexte, la situation économique requiert plus que jamais un plan d'action incisif en matière de politique de l'emploi. M. le député réaffirme que les solutions novatrices qu'il a proposées sont de nature à répondre aux besoins des populations et aux vrais enjeux sociaux, démographiques et économiques de ce territoire, par exemple l'extension à la Martinique du dispositif expérimental de médiation des entreprises jusqu'ici réservé aux régions Centre-Val de Loire, Grand-Est, Normandie et PACA, la création d'un passeport mobilité coopération économique pour dynamiser le marché économique, la mise en place d'une nouvelle



nomenclature dédiée aux TPE locales pour prendre en compte le poids des contraintes insulaires sur leur pérennité, le report de la procédure de dématérialisation des déclarations et paiement des cotisations pour limiter les conséquences des retards de paiement des collectivités et des zones blanche. Ces propositions méritent donc une attention particulière parce qu'il s'agit de mettre enfin en œuvre un modèle économique adapté aux réalités territoriales. Il lui demande si elle compte s'engager dans ce chantier de développement économique qu'il est urgent d'entreprendre au profit des populations en donnant une suite favorable à ces propositions concrètes.